

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, CITOYENS QUEL RÔLE POUVONS-NOUS JOUER?

✳ EN 2008, un Français rejetait en moyenne 8,6 tonnes de gaz à effet de serre (CO₂ eq) par an. Pour stabiliser le climat nous devons limiter le réchauffement mondial à 2°C maximum. Pour cela, il faudrait que chaque habitant de la planète émette moins de 2 tonnes de CO₂ par an. En France, l'objectif est donc de diviser au minimum par 4 nos émissions de GES! Cela est possible seulement si l'Etat, les collectivités, les entreprises et les citoyens investissent dans les technologies les plus efficaces et adoptent des comportements qui limitent les gaspillages énergétiques.

DES IDÉES POUR AGIR INDIVIDUELLEMENT

Dans les transports

- Privilégiez les modes de déplacement doux (marche à pied, vélo, roller...) et les transports en commun. En moyenne et par passager, une voiture individuelle émet 2 à 3 fois plus de CO₂ qu'un autobus.
- Préférez le train à l'avion. Pour un trajet Paris-Marseille, un passager en avion émet 30 fois plus de CO₂ qu'en train.
- En voiture, modérez votre vitesse, gonflez régulièrement vos pneus, ôtez la galerie du toit et réglez votre moteur au moins 1 fois par an. Pensez également au covoiturage!



À la maison

- Vous souhaitez rénover votre habitat: pensez tout d'abord à mieux l'isoler puis à améliorer votre système de chauffage.
- Ne surchauffez pas votre logement. Tempérez votre chauffage en hiver: 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres, c'est suffisant. Passer de 20°C à 19°C = 7% d'économie d'énergie!
- Ne vous suréquipez pas en appareils électriques et choisissez-les économes en énergie. Ne les laissez pas en veille inutilement.

En consommant

- Privilégiez les fruits et légumes de saison, ainsi que les produits locaux pour limiter les émissions de CO₂ dues aux transports et au chauffage des serres.
- Pensez à alterner consommation de protéines végétales (céréales, haricots, lentilles...) et protéines animales car la production de viande et de fromage émet beaucoup de gaz à effet de serre.
- Recyclez vos déchets (verre, papiers, cartons, conserves, etc.) en les déposant dans les conteneurs prévus à cet effet.

Pour en savoir plus sur les gestes pour agir, contactez votre Espace Info->Energie: www.infoenergie.org et rendez-vous sur www.ecocitoyens.ademe.fr

DES IDÉES POUR AGIR COLLECTIVEMENT

Soutenez les associations de protection de l'environnement

Elles informent le public, se mobilisent dans le cadre de consultations publiques et font des propositions aux décideurs. Vous pouvez les soutenir financièrement ou vous engager bénévolement pour agir à leurs côtés.



Montez des projets collectifs avec vos concitoyens

Constituez une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). A travers ce regroupement, vous vous

engagez auprès d'un agriculteur local pour soutenir son activité en payant par avance votre part de la récolte qui vous fournira en fruits et légumes de qualité et de saison (en savoir plus: www.reseau-amap.org). Mettez en place un pédibus avec les parents d'élèves de l'école de vos enfants.

Proposez à votre entreprise de nouvelles façons de faire

Mettre en place un plan de déplacements favorisant le vélo, un dispositif de covoiturage, un système de tri des déchets, des outils permettant la téléconférence, une rénovation énergétique des bâtiments, des énergies renouvelables sur le site...

Suivez les projets de votre collectivité

Respectez bien les consignes de tri des déchets, ils seront ainsi convenablement valorisés. Lancez-vous dans le compostage à la maison ou en appartement. De plus en plus de communes soutiennent ces



démarches. Participez aux réunions énergie-climat de votre collectivité.

Parlez-en aux enfants

A l'école, à la maison, pendant leurs loisirs, les enfants sont avides de comprendre le monde qui les entoure et les enjeux pour les années à venir. Des outils existent pour leur parler simplement et les laisser s'exprimer: découvrez-les sur www.mtaterre.fr. Des animations peuvent aussi être proposées par des structures locales d'accueil des jeunes.